

CLIMATE INVESTMENT FUNDS

28 juin 2017

Résumé des coprésidents
Réunion du Sous-comité du FIP
Washington
Vendredi 9 juin 2017

Coprésidents

Mme Berenice Hernández Toro (Mexique)
M. Ben Green (Royaume Uni)

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SEANCE

1. La réunion du Sous-comité du FIP a été ouverte par les coprésidents du Sous-comité, Mme Berenice Hernandez Toro (Mexique), représentant les pays bénéficiaires, et M. Ben Green (Royaume-Uni), représentant les pays contributeurs.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Le Sous-comité du FIP a adopté le document de l'ordre du jour provisoire FIP/SC.18/1 moyennant une réorganisation des points afin que le point 8 - Politique de gestion de la réserve de projets puisse être traité immédiatement après le point 3 de l'ordre du jour - Rapport d'activité semestriel du FIP.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL DU FIP

3. Ayant examiné le document FIP/SC.18/3, intitulé Rapport d'activité semestriel du FIP, le Sous-comité du FIP se félicite des progrès accomplis pour faire avancer les activités du FIP dans les pays pilotes.

4. Le Sous-comité encourage les BMD et les pays pilotes du FIP à prendre toutes les mesures possibles pour accélérer la mise en œuvre des projets et le décaissement des fonds.

5. Le Sous-comité se félicite des progrès réalisés par les nouveaux pays bénéficiaires du FIP pour mobiliser des fonds auprès d'autres entités pour la mise en œuvre de leurs plans d'investissement approuvés.

6. Le Sous-comité se félicite également des progrès accomplis dans les nouveaux pays bénéficiaires du FIP dans l'élaboration des plans d'investissement et encourage les pays et les BMD à soumettre les plans d'investissement restants dans les délais convenus.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. POLITIQUE DE GESTION DE LA RÉSERVE DE PROJETS

7. Ayant examiné le document FIP/SC.18/8, intitulé Demandes de prorogation et de modification des projets et programmes, le Sous-comité du FIP a convenu de reporter jusqu'à la fin novembre 2017 la présentation des projets suivants :

- a. Renforcement des exploitations sylvicoles en vue réduire les émissions de carbone, Indonésie (IFC) ;
- b. Impliquer le secteur privé dans REDD+, Ghana (BIRD) ;
- c. Projet de coordination du Plan d'investissement du Brésil, Brésil (BIRD) ; et
- d. Projet de gestion intégrée des paysages forestiers à Atalaya, Ucayali, Pérou (BIRD).

8. Le Sous-comité convient d'accorder un mois supplémentaire à partir d'aujourd'hui (9 juin 2017) pour la présentation de toute demande en vue du report de :

- a. la présentation des plans d'investissement du Guyana et du Honduras ; et
- b. la soumission du projet DGM pour les peuples autochtones et les communautés locales, RDP lao.

9. Le Sous-comité rappelle sa décision relative à la Politique de gestion de la réserve de projets du FIP (janvier 2017) pour une gestion efficace de la réserve de projets dans le cadre du FIP.

Le Sous-comité note qu'aucune demande de prorogation n'a été soumise pour les projets et programmes suivants :

- a. Gestion intégrée des paysages forestiers le long de la route principale entre Tarapoto et Yurimaguas dans les régions de San Martin et Loreto, Pérou (BID) ;
- b. Gestion intégrée des paysages le long de la route principale entre Puerto Maldonado et Inapari et dans la réserve communale d'Amarakaeri, Pérou (BID) ;
- c. Renforcement de la gouvernance et de l'innovation forestières, Pérou (BID) ; et
- d. Fonds de garantie pour le financement des investissements forestiers à faible intensité carbonique, Mexique (BID).

10. Le Sous-comité souligne que si ces projets et programmes ne sont pas soumis pour approbation avant le 30 septembre 2017, ils seront retirés de la réserve de projets du FIP.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT SUR L'EXAMEN-BILAN DU SYSTÈME DE SUIVI ET DE RAPPORTS DU FIP

11. Ayant examiné le document FIP/SC.18/4, intitulé Examen-bilan du système de suivi et de rapports du FIP pour l'exercice 17, le Sous-comité du FIP se félicite de cette évaluation de l'efficacité, de la pertinence et de la viabilité à long terme du système de S&R du FIP, suite aux décisions prises par le Sous-comité du FIP en juin 2011 et décembre 2016.

12. Le Sous-comité se félicite des progrès accomplis dans l'application du cadre de suivi et d'établissement de rapports du FIP et prend note avec satisfaction de l'approche inclusive, participative et consensuelle adoptée au cours de cet examen.

13. Le Sous-comité reconnaît l'importance d'un cadre de résultats efficace et se félicite des propositions de modification du guide de S&R du FIP.

Le Sous-comité adhère aux conclusions, approuve les recommandations de l'examen-bilan et demande à l'Unité administrative des FIC, aux pays pilotes du FIP et aux BMD d'apporter les aménagements nécessaires au Cadre de suivi et de rapports du FIP, conformément aux nouvelles orientations.

14. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des FIC d'aider les pays bénéficiaires du FIP d'organiser les ateliers annuels de M&R, notamment en favorisant la participation des femmes, du secteur privé et des peuples autochtones à ces ateliers.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT DU GUATEMALA AU TITRE DU FIP

15. Ayant examiné le document FIP/SC.18/5, intitulé Plan d'investissement du Guatemala au titre du FIP, le Sous-comité du FIP approuve le plan d'investissement comme base pour la poursuite du développement des projets et programmes prévus dans le plan et prend note de la demande pour l'obtention d'un financement de 24 millions de dollars (3,15 millions de dollars sous forme de don et 20,85 millions de dollars sous forme de prêt).

16. Le Comité du FIP invite le gouvernement du Guatemala à tenir compte, dans le cadre de la poursuite de l'élaboration des projets et programmes proposés, des observations formulées lors de la réunion et de toutes autres observations écrites soumises par les membres du Sous-comité d'ici le samedi 1^{er} juillet 2017, et à répondre par écrit aux questions soulevées lors de la réunion et aux observations écrites qui pourraient suivre ;

17. Le Sous-comité du FIP réaffirme que tous les montants alloués sont proposés à titre indicatif à des fins de planification et que le financement sera approuvé sur la base de plans d'investissement et de projets de haute qualité, dans la limite des fonds disponibles ;

18. Le Sous-comité du FIP :

- a. prend note du budget prévisionnel de 600 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la MDB pour le projet intitulé Gestion forestière durable (BID), et approuve le montant de 300 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services ;
- b. prend note du budget prévisionnel de 800 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la MDB pour le projet intitulé Renforcement de la gouvernance et diversification des moyens de subsistance (BIRD), et approuve le montant de 200 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services ;
- c. prend note du budget prévisionnel de 400 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la MDB pour le projet intitulé Accès au financement (public et privé) (BID), et approuve le montant de 200 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services ;

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT DU CAMBODGE AU TITRE DU FIP

19. Ayant examiné le document FIP/SC.18/6, intitulé Plan d'investissement du Cambodge au titre du FIP, le Sous-comité du FIP approuve le Plan d'investissement. Le Sous-comité encourage le gouvernement cambodgien à accorder l'attention voulue aux mesures de sauvegarde environnementale et sociale dans le déroulement futur des programmes et de projets.

20. Le Sous-comité reconnaît le niveau d'affectation des contributions annoncées par les pays membres contributeurs au FIP, conformément à sa décision de mai 2015.

Le Sous-comité rappelle sa décision lors de la réunion de mai 2015 selon laquelle dans le cas où l'un des six nouveaux pays pilotes n'est pas en mesure de soumettre ses plans d'investissement pour approbation dans les délais convenus, le Sous-comité convient que ces pays seront remplacés par un ou plusieurs des neuf autres pays, selon leur classement recommandé par le groupe d'experts.

21. Le Sous-comité note également que si des ressources devenaient disponibles à la suite de la mise en œuvre de la politique de gestion de la réserve de projets du FIP, ces ressources pourraient être fournies aux nouveaux pays bénéficiaires du FIP pour la mise en œuvre de leurs plans d'investissement et le Sous-comité prendra une décision concernant l'affectation de ces ressources une fois qu'elles seront disponibles.

22. Le Sous-comité encourage le gouvernement cambodgien et les BMD à rechercher activement des ressources auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour financer le plan d'investissement.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT DE L'UGANDA AU TITRE DU FIP

23. Ayant examiné le document FIP/SC.18/7, intitulé Plan d'investissement de l'Ouganda au titre du FIP, le Sous-comité du FIP approuve le plan d'investissement.

24. Le Sous-comité reconnaît le niveau d'affectation des contributions annoncées par les pays membres contributeurs au FIP, conformément à sa décision de mai 2015. Le Sous-comité rappelle sa décision lors de la réunion de mai 2015 selon laquelle dans le cas où l'un des six nouveaux pays pilotes n'est pas en mesure de soumettre leurs plans d'investissement pour approbation dans les délais convenus, le Sous-comité convient que ces pays seront remplacés par un ou plusieurs des neuf pays supplémentaires, selon leur classement recommandé par le groupe d'experts.

25. Le Sous-comité note également que si des ressources devenaient disponibles à la suite de la mise en œuvre de la politique de gestion de la réserve de projets du FIP, ces ressources pourraient être fournies aux nouveaux pays bénéficiaires du FIP pour la mise en œuvre de leurs plans d'investissement et le Sous-comité prendra une décision concernant l'affectation de ces ressources une fois qu'elles seront disponibles.

26. Le Sous-comité encourage le gouvernement ougandais et les BMD à rechercher activement des ressources auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour financer le plan d'investissement.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

27. Aucune autre question n'a été soulevée par les membres du Sous-comité.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR. CLÔTURE DE LA SÉANCE

28. La réunion a été déclarée close le vendredi 9 juin 2017 à 17h00.